PLAN D'EAU

Producteur: APUR

Droits d'usage et de diffusion : mise à disposition en

Open Data sous licence ODbl

1 DEFINITION

1.1 <u>Définition de l'objet</u>

Les plans d'eau rassemblent le réseau hydrographique (les fleuves, rivières, étangs, canaux, bassins, ...). Les ponts et les îles ont été soustraits de cette couche et n'apparaissent qu'en négatif.

1.2 Etendue géographique

Cette couverture graphique couvre les huit départements de l'Ile-de-France : Paris (75), les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93), le Val-de-Marne (94), Seine-et-Marne (77), les Yvelines (78), l'Essonne (91) et le Val-d'Oise (95).

1.3 Contraintes géographiques et topologiques

La couche graphique des plans d'eau est multi-polygones. Elle respecte une topologie de surfaces, les surfaces ne présentant pas de chevauchement entre elles.

1.4 <u>Identification et clés</u>

Nom court de l'objet : PE

Identification informatique: le champ N_SQ_PE est l'identifiant informatique.

Clé sémantique : pas de clé sémantique.

1.5 Changement d'identifiant et disparition d'objets

Changement de l'identifiant : pas de changement de l'identifiant

Conservation de l'identifiant : l'identifiant ne change pas lors de modifications géométriques des contours

Disparition de l'identifiant : peu probable

1.6 <u>Limites d'usage et remarques</u>

Néant.

2 CARACTERISTIQUES DESCRIPTIVES

2.1 Type de donnée

Données graphiques surfaciques et descriptives

2.2 Définition des attributs

Identifiant informatique de l'objet (N_SQ_PE) : Identifiant séquentiel

Attributs:

Nom	Libellé	Туре	О	Spéc. Valeurs possibles
N_SQ_DE	Identifiant séquentiel	N	0	
L_EAU	Libellé du plan d'eau	C50		
C_DEP	code du département	N	0	75, 92, 93, 94, 77, 7 ⁸ , 91, 95
C_NIVEAU	code de niveau hiérarchique	N	0	1 = fleuve, rivière, canal
				2 = autre

Liens avec d'autres données : néant

2.3 Compléments de définition pour certains attributs*

L EAU: Libellé du plan d'eau, pas toujours renseigné

C_DEP: code du département, bien renseigné.

C_NIVEAU: code de niveau hiérarchique bien renseigné (1 pour les fleuves, rivières et canaux; 2 pour le reste).

2.4 <u>Compléments de définition pour les liens</u>

3 ORIGINE ET MISE A JOUR:

3.1 Système de projection

Dénomination: RGF 93 - Lambert 93 (Code EPSG: 2154)

3.2 Paris

Sources de l'information : La géométrie des plans d'eau s'appuie sur le cadastre ou sur des digitalisations particulières.

Mode de constitution des données : C'est à partir de ces surfaces digitalisées que les multi polygones de la couche des plans d'eau sont obtenus par agrégation selon le couple d'attributs Département et Libellé du plan d'eau (C_DEP + L_EAU)

Date de l'information : 2013

Mise à jour :

- mise à jour effectuée sur les plans d'eau au niveau du forum des Halles et du jardin des Halles qui n'existe plus actuellement (travaux en cours);
- mise à jour sur le bassin biotope du square Martin Luther King (17e arrondissement).

3.3 Hors PARIS

Sources de l'information: la géométrie des plans d'eau s'appuie sur le cadastre (Hauts de Seine et 13 communes de Seine Saint Denis: Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Drancy, Epinay, La-Courneuve, Montreuil, Pierrefitte-sur-Seine, Romainville, Saint-Denis, Saint-Ouen, Tremblay-en-France et Villepinte). Là où le cadastre n'est pas disponible les limites de plan d'eau s'appuient sur le PERDIF (autres communes de Seine Saint Denis), sur le plan topographique départemental du Val de Marne et sur les orthophotoplans (Hauts de Seine et Seine Saint Denis).

Mode de constitution des données: C'est à partir de ces surfaces digitalisées que les multi polygones de la couche des plans d'eau sont obtenus par agrégation selon le couple d'attributs Département et Libellé du plan d'eau (C_DEP + L_EAU). La nouvelle orthophotographie aérienne 2012 acquise par l'Apur a permis de mettre à jour de nombreuses surfaces en eau sur l'ensemble de la zone hors Paris.

Date de l'information : Les limites des plans d'eau sont à jour en 2012

Mise à jour : si besoin

4 FORMAT DE DIFFUSION

4.1 <u>Implémentation</u>

Implémentation en Shape/DBF Format : ShapeFile (Standard ESRI) Nom du fichier : PLAN_EAU.shp

Implémentation en GeoJSON

Format: GeoJSON

Nom du fichier: PLAN_EAU.geojson

5 LICENCE DE REUTILISATION DES DONNEES

Afin de déterminer les droits et les devoirs des réutilisateurs de cette donnée, l'Apur a adopté la même licence que la Ville de Paris pour ses données disponibles en Open Data sur son site (http://opendata.paris.fr/) et qui est adaptée de la licence ODbL (Open Database Licence) de l'Open Knowledge Foundation.

En téléchargeant ces données mises à disposition sur le site internet de l'Apur, vous validez les conditions de réutilisation de ces données.

Résumé de la licence

Attention : ce résumé n'est pas un contrat de licence en soit mais uniquement un élément informatif, seul le texte complet du contrat de licence fait foi :

http://opendata2.paris.fr/opendata/document?id=78&id_attribute=48

Vous êtes libres :



De partager : copier, distribuer et utiliser la base de données.



De créer : produire des créations à partir de cette base de données.



D'adapter : modifier, transformer et construire à partir de cette base de données.

Aussi longtemps que :

<u>Vous mentionnez la paternité</u>: Vous devez mentionnez la source et la date de la dernière mise à jour de la base de données pour toute utilisation publique de celle-ci, ou pour toute création produite à partir de la base de données, de la manière indiquée dans l'ODbL. Pour toute utilisation ou redistribution de la base de données, ou création produite à partir de cette base de données, vous devez clairement mentionner aux tiers la licence de la base de données et garder intacte toute mention légale sur la base de données originaire. Le « Réutilisateur » peut notamment s'acquitter de cette condition en indiquant un ou des liens hypertextes (URL) renvoyant vers « l'Information » et assurant une mention effective de sa paternité.

<u>Vous partagez aux conditions identiques</u> : si vous utilisez publiquement une version adaptée de cette base de données, ou que vous produisiez une création à partir d'une base de données adaptée, vous devez aussi offrir cette base de données adaptée selon les termes de la licence ODbL.

<u>Vous gardez ouvert</u> : si vous redistribuez la base de données, ou une version modifiée de celle-ci, alors vous ne pouvez utiliser de mesure technique restreignant la création que si vous distribuez aussi une version sans ces restrictions.

Responsabilité

- « L'Information » est mise à disposition telle que produite ou reçue par le « Producteur », sans autre garantie expresse ou tacite qui n'est pas prévue par la présente licence.
- Le « Producteur » garantit qu'il met à disposition gratuitement « l'Information » dans les libertés et les conditions définies par la présente licence. Il ne peut garantir l'absence de défauts ou d'irrégularités éventuellement contenues dans « l'Information ». Il ne garantit pas la fourniture continue de « l'Information ». Il ne peut être tenu pour responsable de toute perte, préjudice ou dommage de quelque sorte causé à des tiers du fait de la réutilisation.
- Le « Réutilisateur » est le seul responsable de la réutilisation de « l'Information ». La réutilisation ne doit pas induire en erreur des tiers quant au contenu de « l'Information », sa source et sa date de mise à jour.

Définitions

• Producteur : Il s'agit de l'entité qui produit « l'Information » et l'ouvre à la réutilisation dans les libertés et les conditions prévues par cette licence.

- Réutilisateur : Il s'agit de toute personne physique ou morale qui réutilise « l'Information » conformément aux libertés et aux conditions de cette licence.
- Information : Il s'agit des données ou des informations proposées à la réutilisation dans les libertés et les conditions de cette licence.